

## INFORMATION AUX COPROPRIETAIRES

### Assemblée Générale du 11 juin 2026 – Résolution n°16

#### SÉCURISATION DES VOIES - COMPRENDRE VOTRE VOTE

Pourquoi cette demande ?

Cinq résidences (Iéna, Rivoli, Monceau, Saint-Germain, Opéra) font un constat alarmant sur la dégradation de notre "Art de vivre". Nos voies privées sont devenues des axes de transit, engendrant des nuisances sonores, des incivilités et des problèmes de stationnement qui bloquent l'accès aux secours.

**L'objectif est simple** : reprendre le contrôle de nos accès pour garantir la sécurité et la tranquillité de tous.

Ce que vous votez réellement (Levée de doute)

Il est crucial de préciser qu'**aucun budget de travaux n'est engagé lors de ce vote**. La résolution n°16 demande uniquement l'autorisation de lancer une **étude de faisabilité**.

- **Zéro engagement financier immédiat** : Vous ne validez pas le coût des barrières, mais le droit d'étudier la solution.
- **Une étude indispensable** : C'est le seul moyen d'obtenir des devis précis et des plans techniques pour décider plus tard.

Pourquoi voter "POUR" est essentiel ?

Voter "POUR", c'est sortir de l'immobilisme. Sans cette étude, nous ne pourrions jamais chiffrer ni comparer les solutions de sécurisation. Cette étape nous permet de devenir acteurs du projet : une fois l'étude réalisée, les résultats vous seront présentés pour un vote final et éclairé.

**"Mieux comprendre aujourd'hui pour mieux décider demain."**

## A RETENIR

**Date : Le 11 Juin 2026**

**Budget : Uniquement** pour réaliser les **frais d'étude** (pas de travaux)

**Vote : Indispensable** pour obtenir des **solutions et un budget**

**Votez par correspondance ou donnez votre pouvoir !**